

**PROJET EDUCATIF ET SOCIAL DE L'ÉTABLISSEMENT -
LA POUSSINERAIE**



LA POUSSINERAIE
Place des écoles
95680 MONTLIGNON
01-39-59-64-42

lapoussineraie@montlignon.fr

Approuvé par le Conseil Municipal le 30 septembre 2024

SOMMAIRE

A. Introduction

B. Historique

C. Objectifs d'accueil de l'enfant et de sa famille

- 1- Favoriser un accueil de qualité
- 2- Préparer l'adaptation de l'enfant dans la structure
- 3- Assurer les transmissions quotidiennes, l'accueil et les retrouvailles
- 4- Respecter les rythmes individuels de l'enfant
- 5- Réaliser les soins d'hygiène
- 6- Respecter le sommeil
- 7- Responsabiliser l'enfant tout en assurant sa sécurité
- 8- Favoriser l'éveil du tout petit et la mise en place d'activités
- 9- Faire participer les parents à la vie de la Poussineraie
- 10- Rôle du personnel

D. Conclusion

A. INTRODUCTION

La Poussineraie est un lieu de vie et d'éveil qui doit permettre à l'enfant de se construire et de s'épanouir harmonieusement tant sur le plan physique que sur le plan psychologique, affectif et social.

Les besoins du tout-petit doivent être pris en compte tout en étant adaptés à l'accueil régulier ou occasionnel.

C'est aussi un lieu de prévention, de protection et d'écoute du jeune enfant et de sa famille.

B. HISTORIQUE

La Poussineraie est ouverte depuis le 9 janvier 1990. Les locaux actuels ont été aménagés en novembre 2002. Elle est la seule structure multi-accueil municipale. Elle a aujourd'hui une capacité d'accueil de 30 places avec 3 sections : 9 places quotidiennes dans le groupe des bébés, 9 places quotidiennes dans le groupe des moyens et 11 places quotidiennes dans le groupe des grands.

L'équipe se compose de 12 professionnelles.

Elle est située dans le cœur de ville de Montlignon, au sein du complexe scolaire, du gymnase et du périscolaire pour faciliter les déplacements des familles. La Médiathèque se situant qu'à quelques mètres.

La Poussineraie fonctionne avec un agrément de 30 places multi-accueil.

Elle est ouverte de 7h30 à 19h, du lundi au vendredi. Elle ferme 5 semaines dans l'année : 4 semaines au mois d'août et une semaine à Noël.

C. OBJECTIFS D'ACCUEIL DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE

1- Favoriser un accueil de qualité

Accueillir un enfant, c'est aussi accueillir une famille.

Ouvrir la structure aux parents, c'est permettre à l'enfant de surmonter la séparation d'avec son milieu familial et aux parents d'investir les lieux où leur enfant va vivre une partie de la journée.

Quel que soit le type d'accueil choisi par la famille, l'enfant est accueilli de la même façon. L'objectif de l'équipe est la qualité d'accueil proposée soit la même pour les enfants en accueil régulier ou en accueil occasionnel. Cela suppose pour l'équipe une réflexion pour adapter ses pratiques professionnelles, pour accueillir chaque enfant.

Il est également important d'établir une relation privilégiée, individualisée, continue avec le personnel d'encadrement, dans le respect des rythmes propres à chaque enfant. C'est par l'observation, fondement des actes professionnels, que l'on propose à l'enfant des réponses adaptées à ses besoins. Il y a également des repères dans l'espace et dans le temps qui le rassurent et s'organisent, d'une part dans la vie quotidienne, les soins, les activités, l'accompagnement constant de l'adulte par la voix, le regard et le geste dans un échange réciproque avec l'enfant, et d'autre part dans le groupe d'enfants de manière aussi stable que possible, de taille restreinte pour mieux bénéficier de l'attention et de la présence régulière et sécurisante d'un adulte de référence.

L'enfant a besoin de moments de maternage et de moments où il peut se construire par lui-même, dans un environnement riche de propositions d'activités ou de relations avec ses copains et les adultes.

Il a besoin d'espaces privés où il peut s'approprier un territoire, s'isoler, mener à bien ses expériences et d'espaces aménagés où, en toute sécurité, il peut développer ses potentialités intellectuelles, sensorielles, psychomotrices et relationnelles.

Il doit pouvoir contrôler à tous moments la présence de l'adulte qui l'accompagne dans sa recherche d'autonomie.

2- Préparer l'adaptation de l'enfant dans la structure

La période d'adaptation s'organise avant l'admission. Elle permet de faire mutuellement connaissance (entre l'équipe crèche et l'enfant ainsi que ses parents), découvrir un nouvel environnement (la crèche collective, la halte-garderie), de créer progressivement une relation de confiance.

C'est également un moment d'échanges et de communication intense autour de l'enfant et de son histoire personnelle et familiale, ses habitudes de vie ; pour se faire, un document individuel permet de noter les habitudes alimentaires, d'endormissement, de soins, de jeux de l'enfant.

Au cours de cette période d'adaptation le parent montre comment il répond à une demande de son enfant puis progressivement va se séparer de lui pour parvenir avant l'entrée dans la structure à passer une petite journée sans sa présence.

Le « doudou » ou objet transitionnel est conseillé pour faciliter la séparation et donner un repère à l'enfant (objet doux, porteur l'odeur de la maman). Il maintient la relation, sa position est à mi-chemin entre le « dehors » et le « dedans ». Si le « doudou » est pris en considération et respecté, on pourra dès lors lui attribuer une place réelle : il est unique pour l'enfant, c'est pour lui la transition entre le connu et l'inconnu.

3- Assurer les transmissions quotidiennes : accueil et retrouvailles

Les transmissions quotidiennes conditionnent la qualité d'accueil de l'enfant et sont indispensables pour assurer la continuité des soins et de prise en charge de l'enfant.

Un classeur de suivi en crèche permet à chacun (professionnelles et parents) de noter les observations importantes de la journée (alimentation, sommeil, transit, éveil, maladie, évènements exceptionnels...).

L'enfant, au fur et à mesure qu'il grandit, peut ressentir le besoin de mettre en place un rituel qui le tranquillise (se dire au revoir par la fenêtre, être pris dans les bras ...). Le « doudou » est aussi le meilleur moyen d'apaiser ses angoisses et d'être un peu plus autonome.

Il est important de pouvoir prendre le temps qu'il faut pour faciliter ce temps de départ et de retrouvailles.

4- Respecter les rythmes individuels de l'enfant

Les rythmes physiques (alimentation, changes), physiologiques (alternance veille et sommeil) et ceux des acquisitions motrices et intellectuelles doivent être respectés au maximum pour favoriser l'autonomie de l'enfant.

Les temps de repas sont considérés comme des moments de plaisir, de découvertes et d'échanges. A chaque fois que le nourrisson manifeste des signes de faim, il est important que l'adulte y réponde rapidement. C'est pourquoi il est nécessaire d'anticiper ces moments afin de ne pas laisser déborder et de générer une trop grande frustration chez le tout-petit.

La bonne tenue de sa fiche de rythme y participe.

L'introduction nouvelle sera proposée ultérieurement. Le lait reste l'aliment essentiel les 6 premiers mois de la vie de l'enfant, un apport de 500 ml par jour reste primordial par la suite.

Le lait 1^{er} et 2^{ème} âge sera donné au minimum jusqu'au 1 an de l'enfant.

Les nourrissons sont pris en charge individuellement au moment du repas et généralement sur les genoux de l'adulte (relation privilégiée). A partir du moment où l'enfant manifeste le désir d'être plus autonome, il est installé dans une chaise haute ou un baby relax. A partir du moment où il sait s'asseoir seul sur une chaise, il est installé individuellement puis collectivement, toujours accompagné d'un adulte.

En crèche collective et halte-garderie, les enfants peuvent déjeuner dans une salle de restauration où chaque groupe d'âge a du mobilier adapté. C'est aussi un moment de calme pour discuter et découvrir les goûts et les saveurs différentes (la découverte avec les doigts n'est pas interdite, elle fait partie d'une étape indispensable pour aller vers l'autonomie alimentaire).

5- Réaliser les soins d'hygiène

Ils sont effectués à chaque fois que cela est nécessaire et avant un repas ou une activité. L'hygiène corporelle procure bien-être et santé. Elle participe également à la relation adulte/enfant, il est important que les parents continuent à privilégier le moment du bain le soir et/ou le matin.

L'adulte explique les soins et le fait de participer au fur et à mesure qu'il grandit. L'hygiène des mains s'effectue systématiquement avant et après chaque repas et après une salissure (activité salissante, passage aux toilettes). Lorsque que l'enfant a acquis une certaine maturité en liaison avec les parents et qu'il manifeste le désir d'être autonome, l'adulte lui propose d'aller aux toilettes ou sur le pot.

C'est un moment délicat où aucune contrainte ou réprimande ne doit être exercée sur l'enfant, pour ne pas le bloquer psychologiquement. C'est l'âge où il aime imiter les autres et négocier pour affirmer sa personnalité.

6- Respecter le sommeil

Les besoins sont différents d'un enfant à l'autre, c'est pourquoi le rythme individuel est respecté pour préserver la santé physique et psychologique de l'enfant. Par l'observation et les informations recueillies auprès des parents, l'adulte repère les signes de fatigue de l'enfant et le couche dans son lit personnalisé qui reste au même endroit (pour offrir des

repères habituels). Le rituel d'endormissement est également respecté et le « doudou » est systématiquement proposé à l'enfant (tétine, peluche...).

Par prévention de la mort subite du nourrisson, l'enfant est systématiquement couché sur le dos.

Le temps de sommeil n'est pas limité, le lever des enfants est échelonné pour permettre une récupération optimum. Un adulte est toujours présent dans le dortoir lors de la sieste en collectivité.

Un nourrisson ou un enfant qui refuse de dormir ne sera pas maintenu dans son lit.

Dès que le nourrisson est éveillé, il est levé pour satisfaire à son désir d'éveil et de vie sociale.

7- Responsabiliser l'enfant tout en assurant sa sécurité

Développer l'autonomie, c'est lui permettre de le laisser faire seul sans agir à sa place, en l'encourageant par la parole et le geste et c'est ainsi le féliciter. L'enfant va oser explorer, découvrir, prendre des risques, faire des tentatives avec des professionnelles qui l'accompagnent en assurant sa sécurité.

En accompagnant verbalement l'enfant dans ses découvertes et dans les situations de tous les jours, il prend conscience de la réalité du danger, il acquiert progressivement une réelle autonomie.

En collectivité, l'architecture et l'aménagement des locaux sont pensés pour limiter les dangers. Néanmoins, l'accompagnement de l'enfant dans la découverte de son environnement reste la même.

La prévention des accidents domestiques passe par le dialogue et la verbalisation des interdits tout en limitant au maximum les dangers. Le tout-petit fait confiance à l'adulte et au monde qui l'entoure, il a besoin d'explications qui le responsabiliseront au fur et à mesure qu'il grandit.

8- Favoriser l'éveil du tout-petit et la mise ne place d'activités

L'éveil du tout-petit à travers le jeu et les activités.

Dès la naissance, le jeu est primordial pour l'épanouissement sensoriel, psychique et moteur du tout-petit. Dès ses premiers jours, le bébé est avide de découvrir et de

communiquer ? En jouant, il prend progressivement conscience de son corps, tout est prétexte à explorer, manipuler, toucher, sucer.

Le personnel d'encadrement de la Poussineraie observe, propose et guide le tout-petit dans ses découvertes, il veille à ne pas déposséder l'enfant de son expérience propre, de ses découvertes.

« Le jeu, c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie. » Pauline KERGOMARD, pédagogue.

Le jeu appartient, avant tout, à celui qui joue, avec ses besoins, ses désirs, ses capacités, ses inquiétudes. C'est également permettre au tout-petit d'exprimer ses émotions (joie, pleur, tristesse, colère, angoisse...).

L'éveil auprès des enfants passe par une observation de l'enfant et du groupe d'enfants afin de proposer des activités adaptées au développement de chacun.

Le jeu est l'activité principale de l'enfant, quel que soit l'âge, il est source de plaisir, de découverte et de partage.

Au travers des temps de jeux libres et de ses activités dirigées, l'enfant se construit. C'est un moment où l'apprentissage et plaisir ne font qu'un.

Les temps libres prennent une dimension exceptionnelle car ils permettent au tout-petit de se construire au-delà de l'interdit. Ils permettent à l'enfant de jouer seul ou avec ses petits camarades. Le jeu libre se définissant comme une activité autonome. Le personnel est disponible mais intervient peu.

Les activités dirigées se sont ponctuellement et sont organisées par l'équipe de la structure.

Chaque atelier a ses limites et ses règles, ce qui permet à l'enfant de se structurer et de l'amener à la socialisation.

L'enfant a le libre choix de participer ou non aux activités proposées, elles ne sont en aucun cas obligatoires, seul l'adulte reste à une activité fixe laissant les enfants aller et venir à leur guise.

Afin de développer les différents sens, plusieurs ateliers sont mis en place : peinture, pâte à modeler, pâte à sel, collage, graphisme, histoires ...

L'ensemble des ateliers offre un outil d'expression et de communication privilégiée au tout-petit qui maîtrise encore mal le langage.

Le jardin offre une possibilité supplémentaire à chaque enfant d'élargir son champ d'investigation. Son épanouissement reste l'objectif prioritaire : il découvrira en aucun cas ces lieux seul, mais toujours accompagné d'une auxiliaire dont il se détachera progressivement en fonction de sa capacité à être seul.

Les aires de jeux sont un support de créativité. L'enfant apprend la sociabilisation et l'échange, il expérimente ses sens.

Dans le jardin ludique, il va s'agir pour l'enfant de jouer dehors avec des jeux plus grands que lui qui mobiliseront son corps entier.

Un jeune enfant qui va bien est un enfant qui bouge, qui fait du bruit, qui dérange. L'extérieur est donc l'espace indispensable de liberté et de possibilité d'expression motrice, vocale, qui fait fonction à la fois de soupape physique et de lieu de fantasmes.

Dans le jardin, accompagnés par le personnel encadrant, les enfants sont dans la créativité, dans une liberté gestuelle et sonore où la socialisation passe par le plaisir.

9- Accueillir l'enfant atteint d'un handicap ou d'une maladie chronique

La convention relative aux droits de l'enfant stipule : *« les enfants, mentalement ou physiquement porteur de handicap, doivent mener une vie pleine et décente dans les conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie et facilitent leur participation active à la vie de la collectivité ».*

L'enfant porteur d'un handicap ou d'une maladie chronique est soumis aux mêmes nécessités que tout autre enfant avec des désirs et des besoins physiques, psychologiques et affectifs.

La crèche collective ou halte-garderie peut accueillir un enfant porteur de handicap ou d'une maladie chronique sur demande de ses parents. Un projet d'accueil individualisé est élaboré avec eux et l'équipe pluridisciplinaire de la Poussineraie, et adapté au fur et à mesure de l'évolution de l'enfant.

Comme dans d'autres situations, l'auxiliaire de puériculture aura à accompagner l'enfant et ses parents en repérant les difficultés, tout en étant attentive à ses potentialités. La stimulation et l'encouragement seront d'autant plus importants et les activités devront être adaptées afin d'éviter de mettre l'enfant en situation d'échec.

Les progrès et réussites de l'enfant seront transmises aux parents afin de soutenir une image d'enfant doué de compétences.

Pour faciliter la prise en charge de l'enfant de la structure, des soins spécifiques pourront être effectués par des intervenants extérieurs : psychomotricienne, kinésithérapeute, infirmière....

Une liaison avec le Centre Medico Psychopédagogique (CMPP) et les services de la Protection Maternelle Infantile (PMI) peut permettre de coordonner les actions qui sont mises en place.

10- Faire participer les parents à la vie de la Poussineraie

Pour un accueil de qualité, confier un enfant est un acte important. Celui-ci va vivre pour certains 8 heures dans le cadre retenu. Il est donc indispensable pour lui, comme pour ses parents d'établir une relation de confiance avec la ou les personnes qui vont l'accueillir et le prendre en charge.

Un dialogue permanent est une nécessité. Les relations avec les personnes qui s'occupent de l'enfant doivent être quotidiennes. Il ne faut pas hésiter à parler de ses habitudes, de son sommeil, de ses jeux, de sa manière de vivre le jour et le nuit. Chaque enfant est unique. Il a son propre rythme et sa personnalité. En aucun cas la structure choisie ne doit se substituer à l'action de la famille, elle est un relais.

Les parents peuvent également discuter des principes éducatifs avec les professionnelles. L'enfant a besoin de continuité et supporteraient mal une rupture totale entre ce qu'il vit chez lui et sur son lieu d'accueil.

La stabilité de son mode d'accueil l'aide à se construire grâce à la mise en place de repères.

Les parents peuvent s'investir dans la vie de la crèche en participant à certaines animations, comme la visite du père Noël ou les spectacles...

Une fois par semaine, nous emmenons des enfants du groupe des grands à la bibliothèque, les parents peuvent accompagner et rester lors de la lecture des contes.

Lors des sorties, un professionnel accompagne deux enfants. Les stagiaires ne peuvent pas faire partie de l'effectif du personnel encadrant.

11- Rôle du personnel

Comme définit et détaillé dans le règlement intérieur, la directrice (éducatrice de jeunes enfants) outre ses responsabilités d'organisation, de gestion du personnel, d'aménagement de l'espace..., est chargée avec son adjointe (l'infirmière) qui assure la continuité de la fonction de direction, d'établir et de mettre en œuvre le projet éducatif et social de la structure en collaboration étroite avec l'équipe d'auxiliaires de puériculture et d'agents d'animation, et le médecin attaché à la crèche afin :

- De favoriser un accueil de qualité
- De préparer l'adaptation de l'enfant dans la structure
- De respecter les rythmes individuels de l'enfant
- De favoriser l'éveil et l'épanouissement de l'enfant par la mise en place d'activités

Nous accueillons régulièrement des stagiaires de différentes écoles professionnelles. Ils sont soumis à la discrétion professionnelle.

Pour que chaque professionnelle travaille dans de bonnes conditions à la Poussineraie, il est nécessaire de travailler en équipe et donc :

- De respecter l'autre
- De communiquer
- De s'entraider
- De savoir se remettre en question et passer le relais
- D'être positif
- D'être disponible et à l'écoute
- D'être cohérent (crédibilité envers les collègues et les parents)
- De prendre le temps (écoute, échange)
- De proposer et non d'imposer
- D'accueillir de nouveaux collègues

Il faut veiller à :

- Ne pas remettre en question les transmissions d'un collègue devant les parents
- Savoir rester neutre : pas de copinage avec les parents, ni de familiarité
- Régler les conflits en dehors de la présence des parents et enfants et surtout entre collègues concernés

D. CONCLUSION

Le projet éducatif et social de la structure permet ainsi de mieux définir la prise en charge de l'enfant en complément de l'action éducative de la famille. C'est dans un espace conçu pour eux que progressivement les enfants accèdent à l'autonomie, acquièrent des connaissances en menant leurs expériences et s'initient à la vie sociale.

Lieu de vie et d'éveil où le rythme et le développement de chacun est respecté, la Poussineraie permet à l'enfant de construire son identité et de s'épanouir dans la collectivité.

La collaboration étroite avec les parents, le dialogue permanent avec les professionnelles et leur participation active à la vie de l'établissement conditionnent la qualité de ce lieu multi-accueil.